

Informations des consommateurs

Les consommateurs ont un droit de rétractation de quatorze jours.

Toute personne physique qui conclut un acte juridique n'ayant pas principalement d'objectif lié à son activité commerciale ou à son activité professionnelle indépendante est désignée par « consommateur ».

Informations sur le droit de rétractation

Droit de rétractation

Vous avez le droit de résilier le présent contrat, sans indication de motif, dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire 14 jours à compter du jour :

- où vous-même ou un tiers que vous désignez, qui n'est pas le transporteur, avez pris possession d'une marchandise /des marchandises dont vous avez passé commande dans le cadre d'une commande unique et que celle-ci/celles-ci a/ont été livrée(s) en même temps ;
- où vous-même ou un tiers que vous désignez, qui n'est pas le transporteur, avez pris possession de la dernière marchandise dont vous avez passé commande dans le cadre d'une commande unique et que celles-ci ont été livrées séparément ;
- où vous-même ou un tiers que vous désignez, qui n'est pas le transporteur, avez pris possession du dernier envoi partiel ou du dernier lot, si vous aviez commandé une marchandise qui vous sera livrée en envois partiels ou bien en lots.

Si plus d'une alternative ci-dessus se présente, le délai de rétractation débute seulement si vous ou un tiers que vous avez désigné, qui n'est pas le transporteur, a pris possession de la dernière marchandise ou du dernier envoi partiel ou bien du dernier lot.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer en remplissant une déclaration sans équivoque (envoyée par exemple par la poste, par fax ou par email) de votre décision d'annuler ce contrat. Vous pouvez pour cela utiliser le formulaire de rétractation en annexe, ce modèle n'étant cependant pas imposé. Le délai de rétractation est respecté si vous envoyez votre déclaration d'exercice du droit de rétractation avant l'expiration de ce délai.

La rétractation doit être adressée à :

TRADIUM GmbH
Gerauer Straße 18
60528 Francfort-sur-le-Main
Téléphone : +49 (69) 50 50 250-0 Téléfax : +49 (69) 50 50 250-130
Email: info@tradium.com

Conséquences de la rétractation

Si vous vous rétractez du présent contrat, nous devons vous rembourser tous les paiements que nous avons reçus de votre part, y compris les frais de livraison éventuels (à l'exception des frais supplémentaires occasionnés par votre sélection d'un mode de livraison différent de notre offre standard la plus avantageuse), immédiatement et au plus tard sous quatorze jours à compter de la date à laquelle nous avons reçu votre avis de rétractation du présent contrat. Pour effectuer ce remboursement, nous utilisons le même mode de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, sauf si nous en avons explicitement convenu autrement avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront facturés pour ce remboursement.

Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à réception des marchandises retournées, ou jusqu'à ce que vous nous ayez apporté la preuve que vous avez renvoyé les marchandises, selon ce qui intervient en premier.

En cas de rétractation de ce contrat, vous devez nous retourner ou nous remettre la marchandise immédiatement et, en tous cas, au plus tard dans un délai de quatorze jours à compter de la date de notification de la rétractation. Le délai est respecté si vous nous renvoyez les marchandises avant l'expiration du délai de quatorze jours.

Les frais directs de renvoi de la marchandise pouvant être retournée par colis sont à votre charge. Tous les frais directs de renvoi de la marchandise ne pouvant pas être retournée par colis sont aussi à votre charge. Ces frais sont estimés à un maximum d'environ 50 euros.

Vous devez assumer les frais engendrés par une diminution éventuelle de la valeur des marchandises, si cette dépréciation résulte de manipulations de votre part autres que celles nécessaires pour s'assurer des propriétés, des caractéristiques et du fonctionnement des marchandises.

Fin des informations sur le droit de rétractation

Exclusion ou bien expiration prématurée du droit de rétractation :

Le client ne peut faire valoir son droit de rétractation selon l'art. 312g n°8 BGB [code civil allemand, version nouvelle], s'il s'agit de matières premières acquises par le client telles que (i) métaux précieux (par ex. or ou argent) et/ou (ii) de marchandises soumises aux fluctuations du marché financier.